

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **37 (1901)**

Heft 38

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

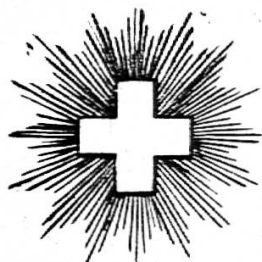
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE: *L'école et le dépeuplement des campagnes. Editeurs, acheteurs et lecteurs. — L'instruction publique et l'Exposition de Vevey. — Chronique scolaire: Confédération suisse, Jura bernois, Genève, Vaud. Ouvrages reçus. Partie pratique: Les tâches d'observation (suite). — Solution d'un problème de géométrie. — Récitation. — Gymnastique pour jeunes filles: première leçon méthodique.*

L'ÉCOLE ET LE DÉPEUPLEMENT DES CAMPAGNES

Il a paru, à propos du récent Congrès scolaire de Lausanne, dans le *Journal d'agriculture suisse*, du 23 juillet 1901, un article qui ne peut être passé sous silence. Dans l'idée qu'il se rencontrerait peut-être un collaborateur mieux placé que nous le sommes pour relever cette prose, nous avons attendu jusqu'à maintenant avant de nous avancer; mais, comme nous ne voyons rien venir, nous pensons qu'en ces temps de journalisme à outrance, l'article en question n'aura pas été remarqué; le voici donc dans toute son intégrité.

« *Congrès scolaire.* — En annonçant le Congrès scolaire qui s'est
» tenu la semaine dernière à Lausanne, nous espérions qu'il appor-
» terait, mieux qu'il n'a fait, à l'étude de cette grave question du
» dépeuplement des campagnes. Soit qu'ils ne veuillent pas en
» assumer la tâche, soit qu'ils ne la voient pas réellement, la ma-
» jorité des instituteurs congressistes ont déclaré que la question
» était d'ordre économique et que l'école ne peut pas avoir une
» grande influence sur le mouvement qui entraîne les campagnards
» vers les villes. On a pourtant fait aux conclusions du rapporteur
» la politesse d'une discussion, mais des résolutions pratiques que
» nous attendions, rien n'est sorti de ce débat et beaucoup d'insti-
» tuteurs continueront à croire qu'ils remplissent un devoir patrio-
» tique en poussant leurs élèves à *sortir*, à *voyager*, à se *déta-*
» *cher de la glèbe*, comme l'a laissé voir un des orateurs, citadin
» du reste.

» Il y avait dans les conclusions deux vœux qui ont été rejetés.
» avec un empressement significatif; ce sont les conclusions 9 et
» 10 demandant à l'instituteur de la campagne *en dehors de classe*

» un peu d'activité, quelque intérêt pour ce qui touche à l'agriculture, et aussi à l'Etat de reconnaître ces services extraordinaires par des augmentations de traitement. La tâche comme la récompense ont été écartées. Le Congrès s'est borné à des vœux platoniques qui n'engagent en rien ceux qui les ont émis et qui resteront, il faut le craindre, stériles encore longtemps. Le rapporteur avait demandé que l'enseignement donné dans les classes rurales eût une tendance nettement agricole. On a adopté la proposition, mais en supprimant toutefois le mot *nettement* ».

Le ton comme le fond de cet article sont moins que bienveillants ; et il n'est personne qui ne reconnaitra dans ce langage le parti-pris, non dissimulé, de travestir la vérité. Mais comme ces paroles aigres-douces ne peuvent être celles du modeste ouvrier des champs au modeste ouvrier de l'école, nous ne ferons pas au correspondant du *Journal d'agriculture suisse* l'honneur de le prendre au sérieux : nous nous bornerons à lui dire que, dans de semblables conditions, il est inutile de discuter. Nous n'en tirons pas pour autant nos impressions.

Cet article ne nous a pas seulement surpris, il nous a profondément peiné. Quoi ! les instituteurs, dont bon nombre sont fils de paysans, auraient complètement oublié cette existence pénible du campagnard qui fut ou est peut-être encore celle de leur père, et le souvenir même des soucis ou privations qu'ils ont partagés n'est pas demeuré vivace en eux ! Il faut donc l'avouer franchement : Plusieurs des éducateurs de notre jeunesse ne sont, après tout, que des déserteurs de la campagne doublés de fils ingrats que les faveurs de l'école ont grisés ; il n'y a rien de bon à attendre de ces gens-là. Quelle éloquente réponse serait celle de l'histoire de quelques-unes de ces familles qui paraissent jouir en paix du bonheur de la vie champêtre ? Mais, à quoi bon ! Ne sait-on pas qu'il y a des choses qu'on ne dit pas, l'amour-propre a de ces fiertés-là.

Voici une famille : il y a cinq enfants, c'est déjà trop de bras pour le petit domaine ; trois enfants pourront continuer de travailler à la maison. Quant aux deux autres, l'un est de santé délicate, on ne peut pas plus songer pour lui à un gros métier qu'à l'agriculture, mais il faut aussi du personnel dans la petite industrie, il deviendra ouvrier ; l'autre aime l'école, laissons-le continuer ; plus tard, dans deux ans, par exemple, on verra, si ces goûts persistent et si, surtout, l'on dispose de ressources suffisantes, on pourra peut-être lui faire poursuivre ses études ! Qu'y a-t-il à objecter à de tels raisonnements ; de tels parents ne font-ils pas preuve de sagesse et d'intelligence ; et, cette histoire, n'est-ce pas celle de beaucoup de familles ?

A mon humble avis, le mal dont on se plaint, avec raison, a son siège autant, si ce n'est plus encore, dans les villes que dans les campagnes. Il y a dans toutes les villes des jeunes gens — et il y en a beaucoup — qui n'ont pas même fait deux classes primaires

convenablement. Oh ! c'est le moindre de leurs soucis ; ces messieurs ne doutent de rien ; ils veulent devenir commis de bureau ; comptables, correspondants. Ils sont forts, ils pourraient être maréchaux, boulangers, maçons, mais ce sont des métiers trop pénibles. Quant à se faire agriculteurs, à quoi bon ! on ne gagne presque rien, sans compter qu'il faut se lever tôt, se coucher tard et travailler toute la journée. Non, choisir une telle vocation, c'est se diminuer. Et pourtant, tous ces gros garçons, s'ils avaient encore un peu de cette volonté qui s'appelle *de la force de caractère*, ils deviendraient d'excellents paysans. Seulement, quoi qu'on fasse, la terre reste basse, travailler sous le grand soleil du bon Dieu, c'est dur et la sueur tombe de haut, quand on a peur de se baisser.

La question du dépeuplement des campagnes est bien d'ordre économique, le Congrès de Lausanne a eu raison de le déclarer ; et si, à ce point de vue, l'école peut faire quelque chose, il est certain que la tâche des instituteurs des villes n'est pas moindre que celle des instituteurs des campagnes.

Il est une chose sûre, c'est que, à la suite de l'excellent rapport qui fut présenté au Congrès, les instituteurs ont pris leurs décisions après sérieuse discussion, en parfaite connaissance de cause. Il en a, sans doute, coûté à plus d'un de ne pouvoir voter certaines conclusions du rapporteur ; mais puisqu'ils avaient *nettement* le sentiment qu'en le faisant, ils n'auraient pas été sincères avec eux-mêmes, qui osera leur en faire un reproche ?

Nous voulons même admettre, contre notre opinion, qu'ils se soient trompés ; il n'y avait encore là rien d'extraordinaire, cela arrive à tout le monde ; les uns se trompent de bonne foi, ce serait alors le cas des congressistes ; les autres, parce qu'ils le veulent bien, c'est celui du correspondant du *Journal d'agriculture suisse*. Seulement, — et c'est ici le point capital de la question — ce que nous avons admis par supposition, les instituteurs ne pourraient l'admettre à leur tour qu'en présence de preuves irréfutables. A ceux donc qui sont directement intéressés à ce débat ou qui s'y sont intéressés directement de reprendre la question d'une manière très complète, c'est-à-dire en lui faisant aussi l'honneur d'un rapport, d'un Congrès et d'une discussion.

En agriculture, — on l'oublie trop souvent — il n'y a pas que les engrais, l'élevage du bétail et les machines agricoles ; il y a aussi et surtout la famille du paysan ; la ménagère de demain, le futur cultivateur, et ces derniers, où sont-ils, si ce n'est sur les bancs de l'école ?

Nous ne pouvons en dire davantage pour aujourd'hui et on nous permettra de terminer par les quelques considérations suivantes :

L'école populaire nous paraît traverser, en ce moment, une de ces périodes critiques qui ne peuvent, sans danger, se prolonger bien longtemps : en effet, tandis que, d'un côté, elle se trouve débordée par les sollicitations de toutes sortes qui l'assaillent ; de l'autre, elle se voit paralysée dans ses moyens d'action par le manque de ressources propres à son développement normal.

Expliquons-nous. — Suivant les doctrines qui ont cours à l'heure actuelle, il n'est pas de progrès que l'école ne puisse réaliser, pas de maux qu'elle ne puisse, sinon faire disparaître, du moins grandement atténuer.

On attend tout de l'école : la préparation *complète et rapide* de l'enfant à la vie active, quelle que soit d'ailleurs la vocation à laquelle il se destine ; le recrutement rationnel et régulier aux diverses carrières par une tendance nettement professionnelle donnée à tout l'enseignement ; le relèvement de l'esprit de famille par l'enseignement de la morale et l'enseignement anti-alcoolique (quelle fausse dénomination que cette dernière, soit dit en passant) ; en d'autres termes, l'école doit être ce nouveau foyer d'éducation et de civisme qui rendra à notre société neurasthénisée, ce sang-froid, cette vitalité, cette *force de caractère* qu'elle ne semble plus posséder de nos jours comme autrefois.

Cet idéal, — ce n'est, hélas ! qu'un idéal, — l'école ne le réalisera jamais, mais elle doit y tendre et rien n'est plus simple, nous pouvons le dire en deux mots : ces choses doivent se faire toujours suivant les doctrines du jour sans surcharger les *programmes* ni surtout les *budgets*.

Pauvre école populaire ! Quand donc, pour le bien de l'humanité, ce qui fait encore aujourd'hui le nerf de la guerre deviendra-t-il celui de la paix ?

Ch.-Ad. BARBIER.

ÉDITEURS, ACHETEURS ET LECTEURS.

Dans votre dernier numéro (du 7 sept.), M. Vittoz se plaint avec raison du manque d'ouvrages utiles et à bon marché, pouvant servir à étendre la culture du personnel enseignant. Pour être générale cette plainte souffre cependant quelques exceptions et plusieurs librairies se sont fait un devoir de mettre à la disposition des instituteurs les meilleures œuvres à des prix excessivement bas.

C'est ainsi que la maison Hachette a publié récemment une jolie collection de « Veillées populaires », élégantes brochures à 25 cent., où l'on trouve presque *in-extenso* le meilleur de la littérature contemporaine.

L'éditeur Delaplane met en vente deux séries de monographies, *Les Philosophes* et *Les grands éducateurs*, petits volumes à 90 cent., très bien faits et qui suffisent à initier fort suffisamment les profanes aux œuvres des principaux philosophes et pédagogues. Le dernier paru, *Rousseau*, par G. Compayré, est excellent. Nous ne saurions que recommander ces collections vraiment économiques aux membres du personnel enseignant¹.

E. M.

¹ Nous sommes absolument d'accord avec notre correspondant, M. E. M. Depuis une trentaine d'années, une quantité d'ouvrages à bon marché ont été publiés. Tous ont trouvé leur place dans les 42 000 bibliothèques populaires de la France. Les uns renferment sous une forme claire et succincte les derniers travaux de la science moderne. Ce sont ceux de la *Bibliothèque utile*. D'autres, en particulier la collection du *Livre pour tous*, sont des œuvres de vulgarisation de haute valeur. Ils sont en vente à la librairie Cornély, rue de Vaugirard, au prix de *div* centimes le petit volume. D'autre part, on sait que la *Bibliothèque nationale* a réédité, au prix de 25 centimes le volume, la plupart des chefs-d'œuvre de l'esprit humain.

F. G.

L'Instruction publique à l'Exposition de Vevey.— De tous les groupes de l'Exposition, le groupe XIX est le plus important, car il ne comporte pas moins de 148 exposants, classés en trois divisions : Instruction publique, Économie sociale et Génie civil.

Les travaux intéressants des écoles professionnelles, des musées scolaires, des travaux manuels méritent une mention toute spéciale.

Pour mettre un peu d'ordre dans notre étude de ce groupe, examinons d'abord l'instruction publique proprement dite, en commençant par les écoles primaires.

Notre Département de l'instruction publique a eu la main très heureuse en nous montrant le progrès accompli depuis soixante ans, en installant côte à côte une école primaire de l'époque 1820-1840 et une du commencement du XX^e siècle. L'une et l'autre sont meublées et agencées selon les habitudes et règlements de ces deux périodes, et jamais le contraste entre le présent et le passé n'avait été mieux mis en relief.

Le rapprochement de ces deux locaux, qui constituent le clou de l'exposition scolaire, est à la fois instructif et intéressant. Dans l'école de nos grands-pères, cinquante à soixante enfants s'entassaient sur des bancs longs et étroits, accouplés à des pupitres rongés d'inscriptions. Les lois de l'hygiène étaient inconnues des constructeurs de l'époque, car les pauvres élèves avaient à peine un mètre cube d'air à leur disposition.

Bien que le groupe XIX n'attire pas beaucoup la foule, ces deux classes sont cependant l'objet de nombreuses visites. Le public aime à contempler, dans l'école vieux style, les cartes de géographie d'un dessin rudimentaire, sur lesquelles la fumée du poêle n'a pas eu de peine à ternir la couleur. Les livres jaunis de la bibliothèque, le trop fameux banc des ânes, les cercles d'autrefois, formés par une barre de fer demi-circulaire, autour de laquelle les cadets venaient épeler, lire ou compter sous la direction des moniteurs de l'époque, tout cela est imprégné du parfum des choses de jadis. L'antique poêle de fonte vaut à lui seul une visite spéciale ; on n'en trouve plus d'aussi rudimentaire ; il devenait rouge, sous l'action d'un feu qu'activait constamment un élève chargé du service du chauffage et, malgré le manque d'air et l'intoxication de ces salles étroites, les pauvres enfants, condamnés à vivre dans ces atmosphères viciées, sont cependant devenus des hommes sains et vigoureux.

En songeant à ce qu'ont fait, à ce qu'ont été et à ce que nous ont laissé les citoyens dont les jeunes années se sont passées sur ces bancs rustiques, nous essayons de supputer le sort des générations qui succéderont dans les classes modèles d'aujourd'hui, claires, gaies, accueillantes, bien aérées, bien ventilées, chauffées suivant les derniers principes de l'hygiène. Les progrès accomplis augmenteront-ils les éléments du bonheur des humains ? C'est là un problème que nous laissons à d'autres le soin de trancher.

Le mobilier de la classe modèle, fort jolie, très propre, est des plus récents et des plus pratiques. Les tables, systèmes Armand Mauchain de Genève, se prêtent à toutes les combinaisons, à tous les genres de travaux, debout ou assis, avec facilité de donner au pupitre l'inclinaison voulue. Le mécanisme en est simple, ingénieux et pratique ; c'est, en un mot, le dernier perfectionnement du genre, aussi tous les établissements qui installent de nouvelles classes ou modifient les anciennes font-ils appel aux connaissances de M. Mauchain. À remarquer également, du même inventeur, un support tout à fait nouveau pour tableau noir, cartes géographiques, cartes pour l'enseignement de la musique, du système métrique et des sciences naturelles.

Les écoles publiques de Lausanne occupent une fort jolie place dans ce groupe, À citer, par exemple, les travaux remarquables de MM. les docteurs Combe, Weith et Scholder sur la scoliose et les conditions sanitaires des écoles primaires. L'intéressant musée scolaire d'Ouchy est aussi à voir ; les nombreux donateurs

qui ont enrichi cette collection devraient faire école partout et leur excellent exemple être plus largement suivi. Les matières industrielles, insectes, oiseaux, objets préhistoriques sont étiquetés, classés dans le meilleur ordre par les soins de MM. Matthey et Lavanchy. La commission scolaire d'Ollon, l'administration du cercle et direction des écoles de Montreux, Vevey, les collèges et écoles supérieures de Morges et de Payerne exposent des rapports divers, des graphiques, photographies des établissements, des locaux de gymnastique et de nombreux travaux de couture. Les études d'histoire de M. Isabel, instituteur à Villars-sur-Ollon, présentées en manuscrits, sont inédites et illustrées avec beaucoup de goût. Les collections de bois exotiques et indigènes ne font pas défaut; les amateurs ne devraient pas s'en tenir au bois poli, mais toujours présenter, à côté des échantillons, l'écorce de ces arbres, les feuilles si possible et les fruits.

De toutes ces expositions, aussi variées que bien disposées, il se dégage une excellente impression : c'est que dans le domaine de l'enseignement de sérieux progrès ont été réalisés. La vieille routine de la mémorisation à tout propos, a fait place à un enseignement plus rationnel, plus captivant et plus en harmonie avec les exigences de la vie actuelle.

O. E.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de loi concernant le subventionnement de l'école primaire par la Confédération se réunira le 3 octobre prochain à Bâle.

— La conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique de la Suisse s'est réunie mardi après-midi, de 3 à 7 heures, à la salle de l'Alabama, sous la présidence de M. Favon. Etaient présents : MM. les conseillers d'Etat Gobat (Berne), Düring (Lucerne), Ming (Obwald), Wyrsch (Nidwald), Schropp (Glaris), Python (Fribourg), Munzinger (Soleure), Bay (Bâle-Campagne), Grieshaber (Schaffhouse), Engster (Appenzell, Rh.-Ext.), Kaiser (St-Gall), Käppeli (Argovie), Simen (Tessin), Virieux (Vaud), Chappaz (Valais), Quartier-la-Tente (Neuchâtel).

Assistaient en outre à la séance : MM. Curti, conseiller national; Lachenal, député au Conseil des Etats; Huber, chancelier du canton de Zurich, secrétaire de la conférence; Duchosal, secrétaire du Département de l'Instruction publique de Genève; W. Rosier, professeur à Genève.

Un échange de vues a eu lieu sur la question de la subvention aux écoles primaires par la Confédération. L'assemblée s'est prononcée en faveur de la subvention. M. Favon a parlé ensuite sur l'activité du bureau de la conférence et M. Gobat de la commission exécutive relativement à la publication d'un atlas scolaire suisse destiné à l'enseignement secondaire. La commission exécutive adjugera prochainement le travail à une maison cartographique suisse.

La conférence a décidé d'intervenir auprès du président de la Confédération et auprès du chef du Département des postes fédérales afin d'obtenir la franchise de port pour les instituteurs en matière officielle.

Une commission a été nommée pour étudier la question des cours de vacances pour les instituteurs et les institutrices primaires¹. Cet objet a été renvoyé à une commission composée des chefs des départements de l'Instruction publique des cantons de Zurich, Berne, Fribourg, Bâle-Ville, St-Gall, Vaud, Neuchâtel, Genève, et d'un délégué de l'Ecole polytechnique fédérale.

¹ L'*Educateur* enregistre cette décision avec le plus vif plaisir. L'organisation de ces cours sera un premier résultat du Congrès de Lausanne, où M. le professeur Rosier a présenté sur cette question un rapport fort bien fait, aux pénétrantes conclusions. (*La Réd.*).

Il a été enfin décidé que chaque canton fera une enquête sur la question de l'emploi d'enfants soumis à l'enseignement obligatoire dans l'industrie et les métiers. Un rapport sur cette question sera présenté à la prochaine conférence. R.

JURA BERNOIS. — Nouvelle carte murale du canton de Berne. La lithographie Kummerly frères, à Berne, a bientôt terminé la topographie et l'hydrographie de la nouvelle carte murale du canton de Berne, qui laissera bien loin derrière elle les cartes actuelles employées dans nos écoles. La nouvelle carte comprend en entier les cantons de Bâle, Soleure, Argovie, Lucerne, Unterwald et Fribourg, ainsi que des portions importantes de Neuchâtel, Vaud, Valais, Uri, Zoug, Zurich, de l'Alsace, de la Forêt-Noire et de la Franche-Comté. Le *Berner Schulblatt*, auquel nous empruntons ces détails, témoigne sa reconnaissance à M. le directeur de l'Instruction publique qui a décidé d'élaboration de cette nouvelle carte murale.

— **Moyens d'enseignement pour l'école primaire.** M. Lüthi, directeur de l'Exposition scolaire de Berne, a soumis à ses collègues un projet pour arriver à doter les écoles primaires suisses de bons moyens d'enseignement avec l'appui de la Confédération. Il s'agirait de demander, par l'entremise de la Direction fédérale de l'intérieur, un subside annuel de dix mille francs destiné à élaborer en premier lieu une carte manuelle de la Suisse, des reliefs caractéristiques de notre pays et des tableaux historiques coloriés.

— **Examens du brevet primaire.** Les examens des travaux à l'aiguille pour les candidates au brevet primaire auront lieu les 14 et 15 octobre prochain à l'Ecole normale de Delémont.

— **Commission cantonale des examens de maturité.** Cette commission a été confirmée pour une nouvelle période de quatre ans. Elle est présidée par le professeur Forestier. Le Jura y est représenté par M. Landolt, inspecteur de l'enseignement secondaire, et M. Germiquet, maître à l'Ecole normale de Porrentruy. Le professeur Freymond, de l'Université de Berne, y représente on outre l'élément romand.

— **Ecole ménagère à Porrentruy.** Il est question d'établir à Porrentruy une école ménagère avec cours semestriels. On y enseignerait la cuisine, le raccommodage, la lessive et le repassage du linge avec quelques notions de jardinage.

— **Un souvenir à M. Monnin, instituteur.** La commission des écoles primaires et le Conseil communal de Porrentruy ont remis en séance solennelle à M. Monnin, instituteur, une montre d'argent en souvenir des bons et loyaux services rendus à la commune par ce vétéran, qui a fonctionné pendant 35 ans dans cette ville.

— **Nouveau plan d'enseignement pour les écoles de travail.** A partir du 1^{er} avril 1902, un nouveau plan d'enseignement sera introduit dans les écoles d'ouvrages du sexe.

H. GOBAT.

GENÈVE. — Le bâtiment de l'Ecole ménagère et professionnelle de la rue Lissignol a été inauguré le samedi 14 septembre. Le nouvel édifice, situé au centre du quartier de St-Gervais et facilement accessible, est fort intéressant à visiter. Il n'a pas une façade somptueuse, mais il est admirablement aménagé à l'intérieur. On est vraiment étonné de voir avec quelle habileté les personnes qui se sont occupées de cette construction ont su tirer parti de l'espace disponible. Spacieuse cuisine, avec quatre fourneaux, un par « famille » de six élèves, salle de confection et de lingerie, blanchisserie avec chauffoir d'été et chauffoir d'hiver, salle de repassage, auditoires de sciences et de géographie, salles de cours, salle de gymnastique, tout est confortablement installé, mais sans aucun luxe inutile. C'est en présence d'une nombreuse assistance que M. le conseiller d'Etat Favon,

chef du Département de l'Instruction publique, a ouvert la cérémonie par un discours excellent dans lequel il a proclamé la haute utilité des écoles ménagères et professionnelles et remercié tous ceux qui ont contribué à l'édification du nouveau bâtiment, en particulier M. Bouvier, directeur de l'enseignement professionnel, Mme Fontaine, directrice de l'Ecole ménagère et professionnelle, et M. l'architecte E. Poncy. M. Bouvier a fait l'historique de l'Ecole et constaté son succès. M. Babel, président du Conseil administratif, a aussi prononcé quelques paroles affirmant l'accord de l'Etat et de la Ville de Genève dans toutes les œuvres tendant à l'amélioration de l'instruction publique. R.

VAUD. — Souscription en faveur d'un drapeau. M. Delarageaz, instituteur à Mont-la-Ville, a eu l'heureuse idée de profiter du Congrès romand, pour faire une souscription, parmi les collègues vaudois, en faveur d'un nouveau drapeau destiné à la Société de chant la *Lyre de l'Ecole normale*. Cette souscription a reçu un excellent accueil et elle se monte déjà à fr. 202. Cette somme est déposée à la Caisse d'épargne cantonale.

La *Lyre* est la plus ancienne société de l'Ecole normale vaudoise. Elle a beaucoup fait pour le développement du chant parmi les membres du corps enseignant et partout dans le canton. Elle a servi à développer cet esprit de fraternité et de solidarité qui doit exister entre les élèves d'un établissement public tel que celui où se forment les instituteurs et les institutrices de notre canton. Mais, on le sait, pendant ce beau temps des études, la bourse de l'élève est bien peu garnie; à eux seuls, ils ne peuvent réunir la somme nécessaire à l'achat d'un nouveau drapeau.

La vieille bannière qui, pendant de longues années, a servi de signe de ralliement à tous les chanteurs de l'Ecole est maintenant dans un triste état. Elle peut être placée parmi les trophées que l'on garde avec soin, mais qu'on ne fait plus flotter au vent. Aussi adressons-nous un chaleureux appel à tous les anciens Lyriens, à tous ceux qui ont gardé un souvenir des répétitions animées d'autrefois, des courses charmantes à travers les Alpes et le Jura, des concerts donnés dans nombre de nos villages vaudois, à tous ceux qui ont à cœur le développement de nos futurs maîtres. Nous leur demandons de nous aider à parfaire la somme nécessaire pour l'achat d'un drapeau convenable que nous espérons présenter au corps enseignant dans la prochaine assemblée générale de la Société pédagogique vaudoise.

Nous nous adressons tout particulièrement à Mesdames et Mesdemoiselles les institutrices qui, elles aussi, voudront bien nous envoyer leur obole. Elle sera reçue avec une sincère reconnaissance.

Les dons peuvent être adressés, à M. Delarageaz, instituteur à Mont-la-Ville, à M. le directeur des Ecoles normales ou au soussigné¹.

ERNEST SAVARY.

— Augmentation de traitement. Sur la proposition de la commission scolaire, les autorités communales de Pomaples viennent d'augmenter de 100 fr. le traitement de leur instituteur, M. Mamboury.

Cugy. — M. Edouard Marchand, instituteur à Cugy, a célébré le 30^{me} anniversaire de son entrée en fonctions dans cette commune.

A cette occasion, M. le pasteur Renaud a réuni, à la cure de Morrens, les instituteurs de la paroisse (Morrens, Bretigny, Froideville, Montherond et Cugy) pour fêter cet heureux événement.

Dans une réunion tout intime, d'aimables paroles ont été échangées, témoi-

¹ Un Comité vient de se constituer pour mener cette œuvre à bonne fin. Il est composé de MM. Delarageaz, instituteur à Mont-la-Ville; E. Savary, instituteur; Guex, directeur; Troyon, professeur et E. Ogney, élève de l'Ecole normale, président actuel de la *Lyre*.

gnant de la meilleure entente entre le pasteur et les instituteurs. Il est à souhaiter que de tels exemples se multiplient pour le bien du pays tout entier.

— **M. Marchand**, instituteur à Cugy (Vaud), vient de donner sa démission après 30 ans d'excellents services dans cette commune. La commission scolaire a publié, dans deux journaux politiques du canton, un article touchant exprimant les regrets que cause à la population la détermination de ce maître bien aimé.

Nous voudrions pouvoir ajouter tout ce que **M. Marchand** fut comme collègue. N'était-il pas l'ami dévoué de tous les instituteurs, ses voisins? Bon, serviable, complaisant, la solidarité n'était pas pour lui un mot que l'on prononce souvent, mais que l'on ne met guère en pratique. Il y a quelques jours, dans une réunion intime, chez le pasteur de la paroisse, ses collègues ont pris congé de lui. Tous lui ont souhaité, cordialement, bonne santé et long repos. Nous faisons de même.

E. S.

— † **Frédéric Cornioley**. Mercredi 11 septembre est mort, à St-Prex, l'un des doyens du corps enseignant vaudois, **M. Frédéric-Théophile Cornioley**. Le défunt naquit à Aigle, sa commune d'origine, le 18 juin 1826. Il sortit de l'Ecole normale en 1844 et fut un des élèves du directeur Gauthey.

Frédéric Cornioley enseigna jusqu'en 1882, soit pendant 38 ans. Il ne quitta jamais son cher « grand district » et dirigea des classes à Aigle, Crebelley et Antagnes.

Jusqu'à ses derniers jours, il porta un vif intérêt aux choses de l'école.

M. Cornioley nous laisse l'exemple d'une vie de dévouement, dont l'amour du devoir occupa toujours la plus grande place.

F. M.

— **Ecoles normales**. Les examens complémentaires pour l'obtention du brevet d'instituteur ou d'institutrice primaire auront lieu à Lausanne du 23 au 28 septembre, à 8 heures du matin.

Le 27 septembre, à 8 heures du matin, auront lieu, à l'Ecole normale, les examens d'admission aux cours pour l'enseignement des travaux à l'aiguille et pour la direction des écoles enfantines.

— **Extrait du rapport** de **M. Combe** sur le concours d'exécution de la Fête cantonale des chanteurs vaudois, à Vevey, les 29 et 30 juin 1901 :

« D'une façon générale, les sections dans toutes les divisions, prononcent assez bien. Un défaut dont presque pas une n'est exempte et qui tient au caractère même de notre parler romand, doit être signalé. L'émission de toutes les voyelles manque de clarté, à quelque chose de sourd et de guttural qui nuit énormément à la bonne émission de la voix. C'est particulièrement le cas pour les nasales. Celles-ci ne sont jamais favorables au chant, mais il est inutile de les rendre pires en les fermant et les étouffant plus que de raison.

La dureté de certaines consonnes gagnerait aussi à être atténuée.

Comme recommandation d'ensemble, je conseillerais aux directeurs de faire des exercices de solfège sur toutes les voyelles, diphtongues et nasales les plus difficiles : *u, ou, eu, an, in, on, un*, devraient être l'objet d'une attention spéciale. Les chanteurs arriveraient vite à distinguer l'*a* bref de l'*a* long, l'*é* de l'*e*, l'*o* bref de l'*o* long, s'ils y étaient rompus par une gymnastique régulière.

Une dernière remarque générale. C'est surtout dans les sections de campagne que le progrès a été sensible. Les sections des villes restent plutôt stationnaires. Par contre, il est telles sociétés de village dont la prononciation est pour le moins aussi pure, l'articulation aussi nette que chez nos meilleures sociétés urbaines. Toutes nos félicitations aux directeurs, pour la plupart des régents, qui ont obtenu ces remarquables résultats à force de patience et de travail. »

Oron, le 13 septembre 1901.

La lettre de **M. Oscar Jan**, publiée dans *L'Educateur* du 7 courant, parle de lettres anonymes qui auraient été adressées, *par des membres du corps enseignant*

vaudois, à M. le président de la commission législative chargée d'examiner la motion Gavillet. C'est la deuxième fois qu'il est question de cette affaire dans *L'Educateur* : dans le numéro du 1^{er} juin, M. Gailloz adressait déjà une verte mercuriale aux auteurs présumés des lettres anonymes. Il n'y a évidemment pas deux façons d'apprécier la conduite de ceux qui recourent à un tel procédé : la lettre anonyme est une lâcheté, et chacun s'associera à M. Gailloz, si réellement ces malheureuses lettres sont l'œuvre de régents vaudois.

Mais est-ce bien le cas ? Et d'abord, ou ces lettres étaient signées, et elles n'étaient pas anonymes ; ou elles n'étaient pas signées, et alors j'aimerais qu'on me dise sur quoi l'on se fonde pour les attribuer à des membres du corps enseignant. Je connais plusieurs centaines d'institutrices et d'instituteurs : je n'en connais aucun qui soit capable de ce qu'on reproche à plusieurs. Si M. le président de la commission a reçu de telles lettres, elles émanent bien plutôt d'ennemis de l'école faisant leur possible pour nuire au projet d'augmentation de traitement, projet que nous n'attendons pas avec impatience, mais avec anxiété.

Je proteste donc, comme régent, contre cette accusation qui, en somme, atteint solidairement tout le personnel enseignant, et je vous prie, monsieur le rédacteur, de bien vouloir insérer ma protestation dans votre estimable journal, persuadé que je suis d'avoir l'approbation de la plus grande partie de mes collègues vaudois, qui doivent, autant que moi, tenir à l'estime des lecteurs toujours plus nombreux de *L'Educateur*.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, avec mes remerciements anticipés, mes bien sincères salutations.

J. MAGNENAT.

La **Société vaudoise des maîtres secondaires** a aujourd'hui sa réunion annuelle à Vevey. Il y aura séance au Musée Jenisch, puis visite de celui-ci et banquet à la cantine de l'Exposition.

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES ET LITTÉRAIRES.

Ouvrages reçus : *La Réforme de l'enseignement du dessin en Suisse*, par C. Schläpfer, professeur au Technicum de Fribourg.

Lectures et récitations, par Elie Tauxe, chez Lütcke et Wulff, à Hambourg. Prix : 50 pf.

Contes rustiques, par Chamoiseaux. Vevey, Klausfelder, frères. Prix : 20 cent.

Bulletin de la Société des instituteurs bernois, 3^{me} année. Imprimerie Rippstein, Thoune.

Kurzer Rückblick auf die Gründung u. die Wirksamkeit der gemeinnützigen Gesellschaft des Bezirkes Zürich von 1861 bis 1901.

Causeries françaises, 2^{me} année, N^o 10, par A. André. Lausanne, Payot et C^o, libraires-éditeurs.

Un nouveau livre de pédagogie herbartienne : N. Fornelli, professeur à l'université de Naples : *Il fondamento dell'esperienza nella Pedagogia herbartiana*. Prix : fr. 1,50. Pavie 1901.

Zehnter Bericht über die bernische Trinkerheilstätte « Nüchtern », in Kirchlindach bei Bern für das Jahr 1900.

L'âme vaudoise, par Eugène Corthésy. Henri Mignot, éditeur à Lausanne, Prê-du-Marché. Charmante plaquette, dont *L'Educateur* reparlera, avec ces mots de J. Olivier au frontispice : « Un génie est caché dans tous ces lieux que j'aime ».

PARTIE PRATIQUE

LES TACHES D'OBSERVATION

(Suite.)

Observations sur le sol et les minéraux.

1. Recueillez des échantillons d'argile, de sable, de terre calcaire, marneuse et tourbeuse. Comparez-les entre eux sous le rapport du poids, de la couleur, de la compacité, de la perméabilité à l'eau.

2. Apportez quelques spécimens de pierres; observez l'éclat, la dureté, la pesanteur, la cassure, les éléments divers qui les composent. Essayez d'en polir une avec du grès.

3. Examinez les matériaux de construction réunis sur l'emplacement d'une maison que l'on veut bâtir. Regardez comment travaillent les terrassiers, les maçons et les tailleurs de pierre. Si vous en avez l'occasion, allez visiter une carrière et une mine.

4. Visite d'une source : situation, importance, température, régularité du débit, qualités de l'eau, etc.

5. Etudiez les effets de l'eau courante : limon, gravier, pierre, érosions, dépôts, végétation, irrigation, action motrice.

6. Observez les côtés d'une tranchée pratiquée pour une route ou une voie ferrée; examinez la direction et l'épaisseur des couches de terrain, la nature du sous-sol, la profondeur du sol arable.

7. Recueillez des cristaux de neige sur du drap ou du velours noir. Comparez diverses formes de cristaux : cristal de roche, calcaire cristallisé, sel de cuisine, etc., etc.

8. Observez les effets du froid sur le sol : soulèvement par la dilatation de l'eau congelée, pierres gélives.

Observations sur les végétaux.

1. Mettez dans un vase contenant de la terre végétale humide quelques grains de blé, et suivez jour par jour les progrès de la germination et de la croissance de la jeune plante. Mêmes observations sur d'autres graines.

2. Notez l'époque où apparaissent les premières fleurs d'une plante cultivée; indiquez aussi la date de la récolte des fruits. Faites la monographie complète d'un végétal.

3. Apportez quelques échantillons de racines de plantes herbacées recueillies avec précaution. Etudiez leur disposition, leur résistance, leur longueur; évaluez approximativement le nombre des radicelles.

4. Observez quelques tiges de blé; mesurez-en la longueur, la distance des nœuds, la longueur de l'épi; comptez les épillets et les grains.

5. Faites une collection de feuilles, desséchez-les et collez-en une série avec soin dans un cahier spécial.

6. Recueillez dans les haies ou dans les bois des rameaux d'arbustes portant des baies. Examinez le mode de groupement des fruits, leur forme et leur grosseur.

7. Collectionnez des graines de plantes fourragères au moment de la maturité. Observez leurs moyens et leur mode de dissémination.

Faites les mêmes remarques sur des graines potagères.

8. Quand tombent les premières feuilles? Quels arbres et arbustes ont des feuilles qui résistent aux premières gelées? Quels sont les arbres à feuilles persistantes?

9. Remarquez les plantes qui croissent dans les lieux secs et sablonneux et celles qui prospèrent dans les terrains humides et gras. Etablissez quelques com-

paraisons quant à la grosseur des feuilles, à l'épaisseur de la tige, la dureté, la forme des racines.

10. Comptez les cercles concentriques sur la section d'une tige d'arbre (sapin) ou d'arbuste (coudrier). Remarquez de quel côté de la moëlle ces cercles sont le plus espacés.

(A suivre.)

U. BRIOD.

GÉOMÉTRIE

(Solution de la question du n° 35-36.)

Il s'agit de « déterminer tous les nombres entiers applicables à la construction de triangles rectangles ».

Dans tout triangle rectangle dont les côtés sont a, b, c , on a la relation : $a^2 = b^2 + c^2$, qui est vérifiée par le système des trois nombres 5, 4, 3 et par tous ceux qui leur seront proportionnels, $5m, 4n$ et $3n$, ainsi qu'il est aisé de s'en assurer. Il suffira donc de donner au facteur m toutes les valeurs entières de 0 à l'infini pour avoir en *nombres entiers* les côtés de tous les triangles rectangles possibles.

On peut se proposer de déterminer ceux-ci en fonction du petit côté seulement. La relation $25 = 16 + 9$ ou $5^2 = 4^2 + 3^2$, peut s'écrire :

$\left(\frac{3^2 + 1}{2}\right)^2 = \left(\frac{3^2 - 1}{2}\right)^2 + 3^2$, et plus généralement, en désignant par x le petit côté :

$$\left(\frac{x^2 + 1}{2}\right)^2 = \left(\frac{x^2 - 1}{2}\right)^2 + x^2. \quad (\text{PYTHAGORE.})$$

Cette égalité représente tous les triangles rectangles dont le petit côté est un nombre entier *impair*.

L'égalité $5^2 = 4^2 + 3^2$ peut encore s'écrire :

$\left(\frac{4^2}{4} + 1\right)^2 = \left(\frac{4^2}{4} - 1\right)^2 + 4^2$, et plus généralement, en désignant par X un nombre *pair*.

$$\left(\frac{X^2}{4} + 1\right)^2 = \left(\frac{X^2}{4} - 1\right)^2 + X^2. \quad (\text{ARCHYTAS et PLATON.})$$

Cette dernière formule permet de construire tous les triangles rectangles en fonction d'un côté donné par un *nombre pair*.

Comme on le voit, les formules précédentes sont fort anciennes; on les trouve dans la plupart des recueils mathématiques.

D'une manière générale, la question posée revient à résoudre en nombres entiers l'indéterminée : $x^2 + y^2 = Z^2$. Elle donne $\frac{x^2 + y^2}{y^2} = \frac{x^2}{y^2} + 1 =$

$u^2 + 1$, en posant $\frac{x}{y} = u$. $u^2 + 1$, étant carré parfait, posons : $\sqrt{u^2 + 1} = u + m$, d'où : $u = \frac{1 - m^2}{2m}$, et substituons :

$$\frac{x^2 + y^2}{y^2} = \left(\frac{1 - m^2}{2m}\right)^2 + 1 = \frac{(1 - m^2)^2 + 4m^2}{4m^2}.$$

En identifiant, on trouve : $x^2 = (1 - m^2)^2$; $y^2 = 4m^2$,

d'où : $x = \sqrt{(1 - m^2)^2}$; $y = 2m$, en donnant au para-

mètre m toutes les valeurs entières de 0 à ∞ . Exemples :

$$\begin{aligned} m &= 1; & x &= 0; & y &= 2; & Z &= 2 \\ m &= 2; & x &= 3; & y &= 4; & Z &= 5 \\ m &= 3; & x &= 8; & y &= 6; & Z &= 10 \text{ etc.} \end{aligned}$$

ED. MARREL.

Comme tous nos lecteurs ne sont pas mathématiciens, nous croyons utile de donner encore la solution suivante, à cause des nombreux exemples numériques qu'elle renferme.

Le problème de géométrie proposé par M. Pidoux-Dumuid a déjà occupé les géomètres anciens, car Pythagore d'abord, puis Archytas et Platon en ont donné différentes solutions.

Si l'on désire simplement obtenir des triangles rectangles dont la longueur des côtés soit un nombre entier, on n'a qu'à prendre comme auxiliaires deux nombres entiers quelconques, mais inégaux, 3 et 2, par exemple, puis calculer séparément :

1^o le double produit de ces nombres : $2 \cdot 3 \cdot 2 = 12$

2^o la différence de leurs carrés : $9 - 4 = 5$

3^o la somme de leurs carrés : $9 + 4 = 13$

Les trois résultats seront les 3 côtés d'un triangle rectangle, car en représentant par m et n ($m > n$) les deux nombres auxiliaires, les 3 côtés seront respectivement :

$$2mn \quad m^2 - n^2 \quad \text{et} \quad m^2 + n^2$$

En appliquant à ces valeurs le théorème du carré de l'hypoténuse, il vient :

$$(2mn)^2 + (m^2 - n^2)^2 = (m^2 + n^2)^2,$$

ce qui, en effectuant les calculs et réduisant, devient :

$$m^4 + 2m^2n^2 + n^4 = m^4 + 2m^2n^2 + n^4.$$

Cette expression étant une identité sera satisfaite pour toutes les valeurs données à m et n .

Voici les résultats de l'application de ce procédé à dix exemples différents :

NOMB. AUXIL. m et n	1 ^{er} COTÉ $2mn$	2 ^e COTÉ $m^2 - n^2$	HYPOTÉNUSE $m^2 + n^2$
2 et 1	4	3	5
3 et 2	12	5	13
4 et 1	8	15	17
4 et 3	24	7	25
5 et 2	20	21	29
6 et 1	12	35	37
8 et 1	16	63	65
7 et 2	28	45	53
5 et 4	40	9	41
7 et 4	56	33	65

Si l'on multiplie les 3 côtés de l'un de ces triangles par un nombre entier quelconque, on obtiendra une nouvelle solution.

Il peut arriver que le problème soit posé un peu différemment, qu'un des côtés de l'angle droit soit donné. Si ce côté est un nombre impair, on pourra se servir de la règle donnée par Pythagore qui revient à ceci, le nombre donné étant a :

$$2^{\text{e}} \text{ côté de l'angle droit} = \frac{a^2 - 1}{2}$$

$$\text{hypoténuse} = \frac{a^2 + 1}{2} = 2^{\text{e}} \text{ côté} + 1.$$

Si, par exemple, $a = 11$, on trouvera : 2^e côté = 60 ;
hypoténuse = 61.

Quand le nombre donné est pair, on peut employer la règle donnée par Archytas et Platon, dans laquelle les côtés sont respectivement :

$$a \frac{a^2}{4} - 1 \quad \text{et} \quad \frac{a^2}{4} + 1$$

Mais il nous paraît préférable de procéder ainsi qu'il suit :

Prendre la moitié du nombre donné, décomposer cette moitié en 2 facteurs inégaux (l'un des facteurs peut être égal à 1). La différence des carrés de ces facteurs donnera le 2^e côté de l'angle droit, tandis que la somme des carrés sera l'hypoténuse.

Soit $a = 12$; la moitié = 6, qui peut se décomposer de deux manières : 1^o 3×2 et 2^o 6×1 , ce qui donne lieu à 2 solutions différentes :

$$1^o \quad 9 - 4 = 5 \quad \text{et} \quad 9 + 4 = 13$$

$$2^o \quad 36 - 1 = 35 \quad \text{et} \quad 36 + 1 = 37$$

Les deux triangles seront donc 12, 5, 13 et 12, 35, 37.

Les lecteurs que cette question intéresse consulteront avec profit l'ouvrage suivant que j'ai lu il y a quelque vingt ans et qui se trouve à la Bibliothèque cantonale :

Charles. Aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en Géométrie. J. FROSSARD.

RÉCITATION

Degré moyen.

Le tournesol.

Petit Paul, ce matin,
Court s'ébattre au jardin.
C'est un beau jour d'automne
Et petit Paul chantonne.

Mais le soleil est chaud,
Et le voici bientôt
Fatigué de sa course,
Oisif, et sans ressource.

« Oh ! se dit-il, comment
M'amuser un moment ? »
Soudain, dans sa cervelle,
Une idée étincelle :

« Je vais sentir les fleurs
De toutes les couleurs ».
Alors, de sa cachette
Il sort la violette,

Attire le jasmin
Dans sa petite main,
Et tout joyeux galope
Jusqu'à l'héliotrope.

Les œillets panachés
Charment son petit nez,
Longuement il le pose
Dans une tiède rose.

Puis il reprend son vol,
Et vers un tournesol,
Retenant son haleine,
Il se hisse à grand'peine.

Mais, ô déception !
La fleur ne sent pas bon !
Petit Paul se lamente :
« Ah ! qu'elle est donc méchante,

Cette fleur toute en or
Ce n'est qu'un faux trésor !
Vivent les violettes,
Ces modestes fleurettes ! »

Souviens-toi, petit Paul,
Plus tard du tournesol !

Communication de A. Cuchet.

H. ETIENNE.

Gymnastique (suite).

Pour présenter mieux la méthode de Ling, nous donnerons ici quelques plans de leçons. Tout d'abord nous supposerons une installation suédoise et nous utiliserons tous les engins, ceci pour faire ressortir la grande diversité des travaux et l'attrait qui peut en résulter pour les élèves des deux sexes si nous rappelons que pour arriver à l'exécution de tant d'exercices en trois quarts d'heure au maximum, il faut beaucoup de rapidité et de vie qui ne sont point pour nuire au bon travail. Dans la suite, nous exposerons des leçons sans engins qui prouveront que la méthode est applicable partout — puis, nous donnerons des types de leçons plus faciles pour des classes débutantes.

PREMIÈRE LEÇON

1. EXERCICES D'ORDRE ET PRÉLIMINAIRES. — En rang. Alignement en rang de front et de flanc. Conversions individuelles. Numérotation. Formation de deux, trois ou quatre rangs, (suivant le nombre des enfants) les ouvrir et les fermer.

Flexion de la tête en arrière (St. ouv. M. h.) (fig. 1) Passage de la station fermée à la station ouverte (M. h.) (fig. 2) Flexion des bras et extension en haut, en avant et en bas. (St. ouv. (fig. 3, 4).

Demi flexion du corps en avant et en arrière. (St. écartée M. h.) (fig. 5, 6).

Rotation du corps à g. et à dr. alternativement. (St. f. M. h.) (fig. 7).

Élévation sur la pointe des pieds et respiration. (St. éc. M. h.) (fig. 8).

2. EXTENSION DU DOS. — Prise tendue à l'espallier, élévation sur la pointe des pieds. (St. ouv.) (fig. 9) suivie de grande flexion en avant (fig. 10).

3. SUSPENSION. — La classe (si elle est nombreuse) est divisée en sections suivant la force des élèves. Ils travaillent à la file :

a) Suspension faciale à la bomme, marche latérale. (fig. 11).

b) Grimper vertical avec appui du siège dans le cadre (fig. 12)

c) Passer obliquement d'une corde à l'autre (fig. 13)

4. EQUILIBRE. — Elévation sur la pointe des pieds et flexion des jambes. (lentement) (St. ouv. M. h.) (fig. 14)

5. EXERCICES DES MUSCLES DU DOS. — Appui couché facial, corps sur le banc. (M. h.) (fig. 15).

6. EXERCICES DES MUSCLES ABDOMINAUX. — Demi flexion du corps en arrière. (Position assise sur le banc, M. h.) (fig. 16).

7. EXERCICES DES MUSCLES LATÉRAUX. — Appui tendu costal g. et dr. altern. (Une main sur le sol, l'autre à l'espallier ou à la bomme. (fig. 17).

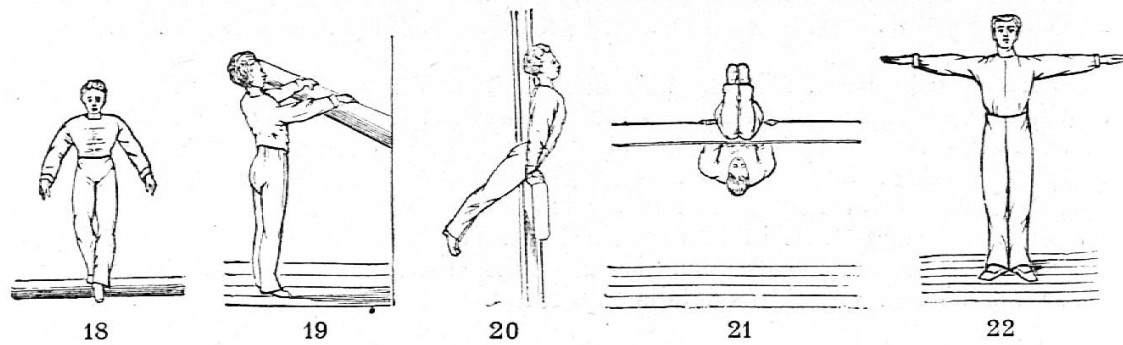
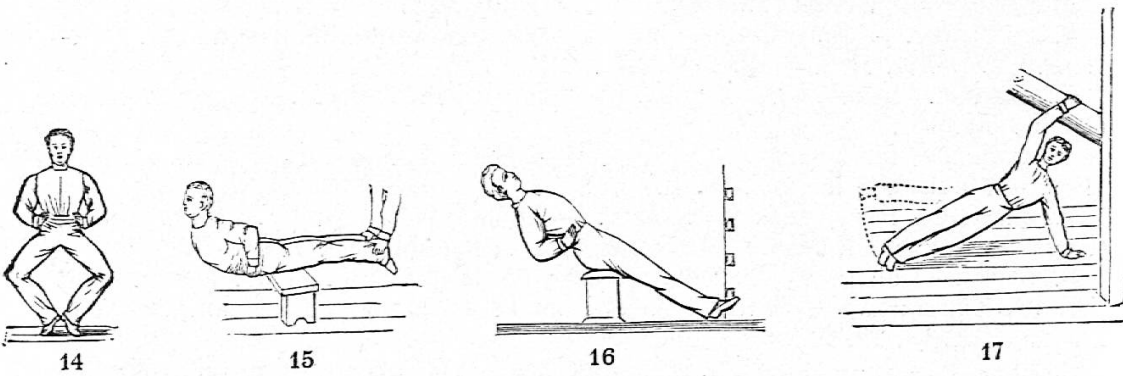
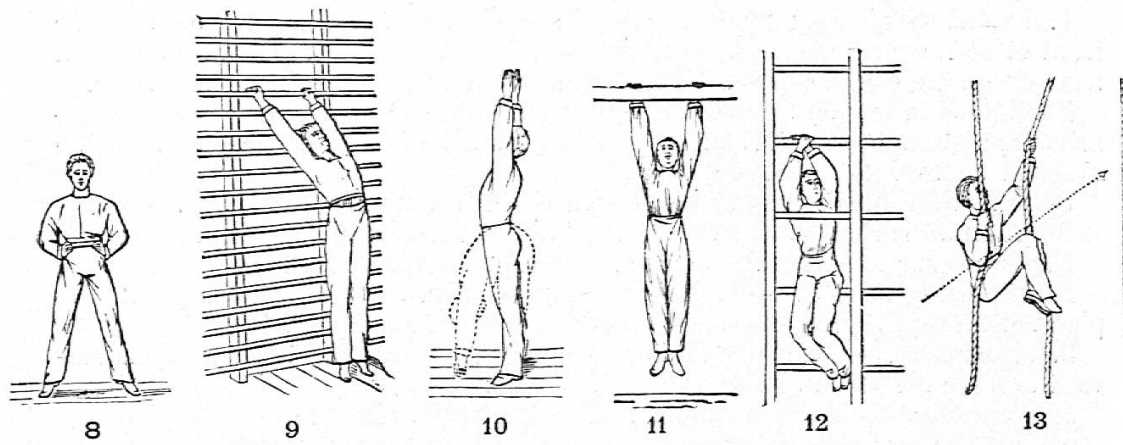
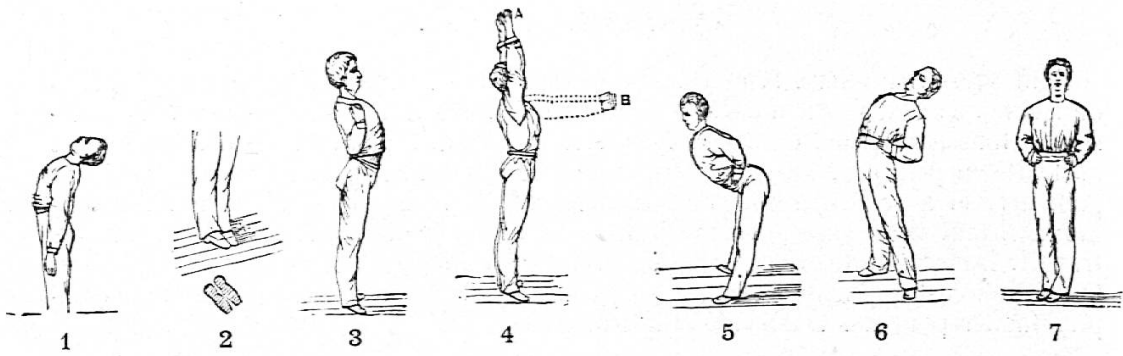
8. SAUTS. — en profondeur avec lancer de la jambe g. et dr. altern. Saut (fig. 18) Engin : bancs. Sauter à l'appui tendu facial et tourner autour de la bomme. (fig. 19, 20, 21).

9. RESPIRATION. — Elévation lente des bras de côté avec respiration profonde. (St. ouv.) (fig. 22).

10. MARCHÉ ET COURSE. — Après le groupe 1. Marche sur la pointe des pieds après le groupe 4. Course, pas de danse entre les deux genres de sauts. Un jeu si possible

Pour que cette leçon soit exécutée dans le temps ordinaire, il faut que les espalliers et les bancs permettent de faire travailler la classe entière, tout au moins la moitié de la classe à la fois et que les mouvements ne soient pas répétés plus de deux ou trois fois. Le professeur aura compris les abréviations apportées dans nos expressions, telles que : St. f., pour station fermée, éc. (écartée) ouv. (ouverte) M. h. (mains hanches) etc. Toutes les figures, ainsi que celle des leçons suivantes, sont tirées du Manuel de Liedbeck dans lequel l'on trouvera les commandements et autres détails explicatifs.

J. B.



VAUD

Instruction publique et Cultes.

ÉCOLES PRIMAIRES

Les examens complémentaires

pour l'obtention du brevet de capacité en vue de l'enseignement primaire auront lieu à Lausanne, du 23 au 28 septembre, à 8 h. du matin.

Les aspirants et aspirantes doivent adresser leurs demandes d'inscription au Département de l'instruction publique (service des Cultes), jusqu'au 16 septembre, à 6 h. du soir.

H-11063-L

PLACES AU CONCOURS

RÉGENTS — Cugy. Fr. 1500. 24 septembre, à 6 h. — L'Etivaz. Fr. 1400. 27 septembre, à 6 h.

RÉGENTES. — Essert-Pittet. Fr. 900. 30 septembre, à 6 h. — L'Etivaz. Fr. 900. 27 septembre, à 6 h.

NOMINATIONS

RÉGENTS. — MM. Favre, Henri, à St-Barthélemy ; Chevalley, Henri, à Chernex (Montreux) ; Henry, Jules, au Day (Vallorbe) ; Peytrequin, Henri, à Goumoens-la-Ville ; Belet, Henri, à Prahins ; Chessex, Albert, à Brenles.

RÉGENTE. — Mlle Rambert, Adèle, à Dompierre.

Un cours de perfectionnement pour l'enseignement de la gymnastique aux garçons, destiné aux instituteurs et aux maîtres de gymnastique de la Suisse romande, aura lieu à Lausanne, du 23 septembre au 12 octobre prochain.

Ce cours, organisé par la Société fédérale de gymnastique, est placé sous la direction de MM. E. Hartmann, à Lausanne, et E. Richème, à Neuchâtel.

Les participants recevront de la Confédération un subside journalier de fr. 2.50.

Le Département de l'instruction publique allouera en outre, aux participants vaudois qui lui en feront la demande, un subside égal à celui de la caisse fédérale.

Les inscriptions seront reçues par M. E. Hartmann, maître de gymnastique, à Lausanne, **jusqu'au 30 courant**.

COURS COMPLÉMENTAIRES

L'examen d'automne, en vue de la **LIBÉRATION DES COURS COMPLÉMENTAIRES** de l'hiver 1901-1902 aura lieu prochainement. Pourront s'y présenter : les jeunes gens nés en 1885 et ceux des années 1883 et 1884 qui n'ont pas subi l'examen du printemps 1901.

Les conditions de cette dispense consistent dans l'obtention d'une très bonne note pour chacune des branches ci-après désignées :

Lecture avec compte-rendu,

Composition,

Calcul oral,

Calcul écrit,

Connaissances civiques (géographie, histoire et instruction civique).

Les instituteurs sont priés de communiquer ces instructions aux intéressés.

Jeune instituteur diplômé de la Suisse allemande, parlant passablement le français, cherche une place de maître d'allemand ou de surveillant dans un pensionnat de la Suisse romande. S'adresser à l'expédition de « l'Éducateur », Lausanne.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Terreaux, 4, LAUSANNE — R. de l'Hôpital, 22, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

CEST

qui désire employer une excellente

Gomme à effacer

DOIT ACHETER LE

Binrogium

GOMME FÉDÉRALE

patenté

OF 6679

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises flanelle, chemises Jäger, etc., etc.

CONFECTION SUR MESURE

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE



Les machines à coudre

SINGER

qui ont obtenu à l'Exposition de Paris 1900 le

GRAND PRIX

la plus haute récompense

se répartissent actuellement en plus de 900 différentes variétés
applicables à la famille ou à l'industrie

Paielements par termes. — Escompte au comptant.

Garantie sur facture.

COMPAGNIE "SINGER,"

Seules maisons pour la Suisse romande :

GENÈVE, rue du Marché, 13.

Genève, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Dorignibourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

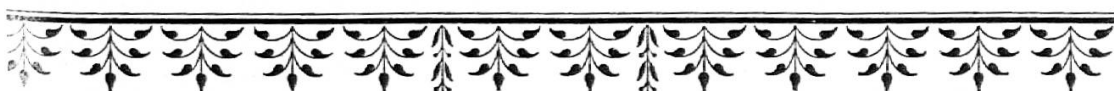
Montreux, vis-à-vis Hôtel suisse.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.



MANUFACTURE GÉNÉRALE

D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Guitares
depuis 10 francs.

Mandolines
depuis 16 francs.

Zithers
en tous genres.

VIOLONS, etc., anciens et modernes.

INSTRUMENTS A VENT EN CUIVRE ET EN BOIS

de qualité supérieure garantie

 à des prix défiant toute concurrence. 

ECHANGE - LOCATION - ACHAT

Instrument d'occasion à très bon marché.

ACCESSOIRES EN TOUTS GENRES

CORDES HARMONIQUES DE QUALITÉ EXTRA

Immense choix de musique. — Abonnements.

Réparations exécutées très soigneusement à des prix modérés
dans nos propres ateliers.

SPÉCIALITÉ : ACCORDÉONS ET HARMONICAS A BOUCHE

FÆTISCH FRÈRES

Maison de confiance fondée en 1804. Grande renommée et nombreuses références.

LAUSANNE

Rue de Bourg, 35 • 35, Rue de Bourg.

Succursale à VEVEY

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXXVII^{me} ANNÉE — No 39.

LAUSANNE — 28 septembre 1901.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RŒURIS ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD, maître à l'Ecole d'application annexée aux écoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint,
La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **G. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst.,
St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur
Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7,50.

On peut
s'abonner et
remettre

les annonces :

Librairie PAYOT & Co
Lausanne.

R. LUGEN 1898

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces: 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatard , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Michaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Rosier , William, prof.,	Genève.	Blanchut , F., inst.,	Collonges
Grossurin , L., inst.,	Genève.	Vaud.	
Pesson , Ch., inst.	Genève.	MM. Cloux , F.,	Essertines.
Jura Bernois.		Dériaz , J.,	Dizy.
MM. Fromageat , L., inst.,	Saignelégier.	Cornamusaz , F.,	Trey.
Mercerat , E., inst.	Sonvillier.	Rochat , P.,	Yverdon.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Jayet , L.,	Lausanne.
Schaller , G., direct.,	Porrentruy.	Visinand , L.,	Lausanne.
Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	Failetta , G.,	Gimel.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Briod , E.,	Fey.
Neuchâtel.		Martin , H.,	Lausanne.
MM. Thiébaud , A., inst.,	Locle.	Magnin , J.,	Préverenges
Grandjean , A., inst.,	Locle.	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	M. Fritsch , Fr., président	
Fribourg.		du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> ,	Zurich.
M. Genoud , Léon, directeur,	Fribourg.		

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Marc, conseiller	MM. Perrin , Marius, adjoint,
fédéral, prés. honoraire, Berne.	trésorier, Lausanne.
Decoppet , C., Conseiller d'Etat,	Sonnay , adjoint,
Lausanne.	secrétaire, Lausanne.
Burdet , L., instituteur,	
vice-président, Lutry.	

“ LA SUISSE ”

Société d'assurances sur la vie.

FONDÉE EN 1838

Siège social: Lausanne, Rue du Midi, 2

Assurances sur la vie d'après toutes les combinaisons. Rentes viagères. Assurance sur la vie combinée avec l'assurance contre les accidents. En vertu de cette combinaison, l'assuré qui renonce à participer aux bénéfices de « La Suisse » reçoit *sans augmentation de primes* une police individuelle d'assurances contre les accidents auprès de la compagnie « Le Soleil » Sécurité générale.

Assurance combinée à effets multiples.

Cette combinaison *toute nouvelle* garantit à l'assuré un capital payable à son décès s'il survient avant un certain âge fixé dans la police, et s'il atteint cet âge la faculté d'opter entre différentes alternatives prévues dans le contrat et combinées l'une avec l'autre: conserver une assurance au décès, toucher une certaine somme au comptant ou être mis au bénéfice d'une rente viagère. Cette combinaison a le grand avantage de permettre à l'assuré d'attendre l'échéance de son contrat pour se déterminer, à ce moment, sur la façon dont il entend retirer le bénéfice de ses économies.

Pour renseignements, prospectus, etc, s'adresser au siège social à Lausanne, rue du Midi, 2, ou à MM. les agents dans toutes les localités importantes.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

CAUSERIES FRANÇAISES

Revue de langue et de littérature française contemporaines

publiée sous la direction de

M. Aug. André, professeur,

Lecteur à l'Université de Lausanne.

Première année. Un vol. in-16 de 344-VIII pages.

3 fr. 50

Deuxième année. Un vol. in-16 de 346-VI pages.

3 fr. 50

Les Causeries françaises

analysent les nouveautés littéraires (romans — poésie — théâtre), donnent des extraits des ouvrages les plus intéressants, indiquent les usages actuels de la langue française, répondent aux questions que posent les abonnés sur la littérature et la langue française contemporaines.

Il n'est pas de publication similaire qui puisse rendre autant de services à ceux qui étudient ou enseignent la langue et la littérature française. Pour ceux qui aiment à lire à leurs élèves des morceaux de choix et intéressants, les *Causeries françaises* fourniront des pages savoureuses des meilleurs auteurs français contemporains.

Elles constituent ainsi comme la suite et le complément naturel de la *Chrestomathie française du XIX^{me} siècle*, qu'elles permettent de tenir constamment à jour.

On peut se procurer des numéros et s'abonner (Suisse, 3 fr. 50; Etranger, 4 fr. 50) chez MM. Payot & Cie, libraires-éditeurs, Lausanne, et par l'entremise des libraires de la Suisse et de l'étranger.

Jeune instituteur diplômé de la Suisse allemande, parlant passablement le français, cherche une place de maître d'allemand ou de surveillant dans un pensionnat de la Suisse romande. S'adresser à l'expédition de « l'Educateur », Lausanne.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

VAUD

Le Musée scolaire cantonal

(Bâtiment de l'Ecole normale, 3^e et 4^e étages)

est ouvert gratuitement au public **à partir du 1^{er} septembre prochain**, les mercredi et samedi après-midi, de 2 à 5 heures.

Toute personne qui désirera le visiter en dehors de ces heures-là pourra le faire en s'adressant au concierge de l'Ecole normale.

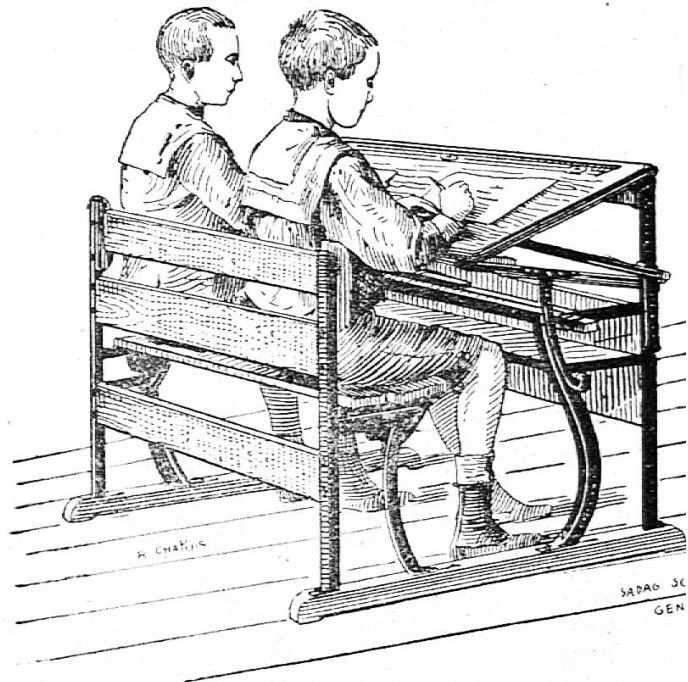
PU PITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

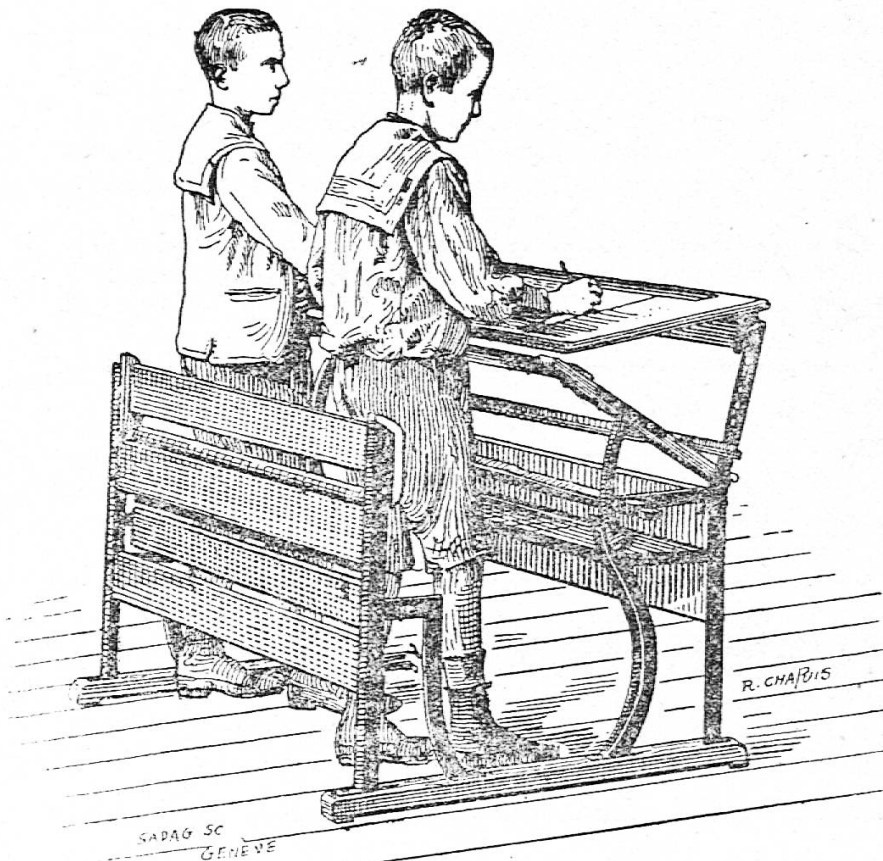
GENÈVE

Place Métropole.

Brevet + 3925 — Modèle déposé.



SADAG SC
GENE



SADAG SC
GENEVE

Grandeur de la tablette : 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves :
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

*S'adapte à toutes
tailles.*

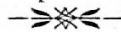
La fabrication peut se
faire dans chaque localité.
S'entend avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaise
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille
d'honneur.

1883. Exposition Nationale
de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale
Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale
Inventions brevetées, Paris.
Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale
Travail, Paris. — Médaille
d'or.

1893. Expos. Internationale
d'Hygiène, Dijon. — Diplôme
d'honneur.

1893. Expos. Internationale
du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE,
PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale
— Seule MÉDAILLE D'OR
cernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle
Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense
accordée au mobilier scolaire.

